



COMMISSION LOCALE DE L'EAU (C.L.E.) DU BASSIN VERSANT DE L'ARMANÇON

Tonnerre, le 18 janvier 2008

REUNION DU BUREAU 17 JANVIER 2008 – Montbard RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Etaient présents :

1er collège : Collectivités territoriales et établissements publics locaux	
Michel DELPRAT	Président du S.I.R.T.A.V.A. et de la C.L.E.
Michel LHUILLIER	Maire d'Athie et président du groupe « Disponibilité des ressources »

Etaient excusés :

1er collège : Collectivités territoriales et établissements publics locaux	
Alain COLLARD	Maire de Thenissey et président du groupe « Inondations »
Serge GAILLOT	Maire de Jaulges et président du groupe « Communication »
3ème collège : Etat et ses établissements publics	
Laurent BOULLANGER	D.D.A.F. / MISE de l'Aube
Yves DEMOUY	D.D.A.F. / MISE de l'Yonne
Isabelle LHEUREUX	D.I.R.E.N. Bourgogne
Christiane NEZ	D.D.A.F. / MISE de Côte d'Or
Pierre TOUZAC	Agence de l'Eau Seine Normandie

Assistaient également :

Julie ANIEL	Animatrice du S.A.G.E. – S.I.R.T.A.V.A.
Evelyne BONNAL	Chargée de mission « maîtrises d'ouvrages du S.A.G.E. » - SIRTAVA

Etait également excusée :

Claire RELIANT-RASOTTO	Animatrice du P.A.P.I. – Directrice du S.I.R.T.A.V.A.
------------------------	---

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) Validation de la forme des fiches-préconisations (modèle) ;
- 2) Présentation des fiches-préconisations ultra-prioritaires (niveau 1) ;
- 3) Préparation de la réunion de la Commission Locale de l'Eau du 29 janvier 2008 ;
- 4) Réflexion autour de la démarche de pré-concertation et de communication à réaliser en 2008.

La réunion s'est appuyée sur une présentation visuelle projetée en séance. Le présent relevé de décision reprend certaines des diapositives présentées en réunion.

1) Validation de la forme des fiches-préconisations

Le Bureau valide le modèle de fiche-préconisation présenté en séance et joint en annexe 1.

Il insiste sur la nécessité d'explicitier le bandeau de titres (notamment l'encadré « rappel du S.D.A.G.E. »).

2) Présentation des fiches-préconisations ultra-prioritaires

Les projets de fiche descriptive des préconisations n°48 et 58 sont présentés en séance. Leur version corrigée est jointe en annexe 2.

Compte tenu de la complexité de ces 2 préconisations (et plus largement des préconisations de type réglementaire), il est demandé de les décrire de manière plus accessible. Les communes concernées par la préconisation n°48 devront être affichées plus clairement. La légende de la carte étant erronée, elle devra être corrigée.

Le tableau annexé à la fiche-préconisation n°48 est également examiné par le Bureau qui s'accorde sur sa clarté et notamment sur la pertinence de la ligne « enjeux ».

3) Préparation de la réunion de la C.L.E. du 29 janvier 2008

La convocation accompagnée de l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission Locale de l'Eau a été envoyée le 14 janvier.

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- 1) Rappel du contenu du document S.A.G.E. (plan d'aménagement et de gestion durable, règlement et rapport environnemental) ;
- 2) Etat d'avancement de la rédaction des préconisations du S.A.G.E. ;
- 3) Présentation des préconisations ultra-prioritaires ;
- 4) Présentation du calendrier de finalisation du S.A.G.E. en 2008 ;
- 5) Présentation du calendrier de consultation réglementaire en 2009 ;

Le Bureau examine l'organisation de la réunion (la durée de chaque point de l'ordre du jour est volontairement surestimée et comprend le temps des débats) :

1) Rappel du contenu du document S.A.G.E. (5 minutes)

Melle ANIEL propose de s'appuyer sur quelques diapositives pour :

- rappeler l'intérêt du S.A.G.E., sa portée juridique, ses implications concrètes, l'articulation entre la C.L.E. et le S.I.R.T.A.V.A. ;
- puis expliquer comment notre travail (l'état des lieux/diagnostic, les orientations/objectifs...) a permis progressivement de finaliser le document S.A.G.E.

M. DELPRAT indique qu'il introduira et conclura cette présentation en reprenant ces principaux points « en des termes simples ».

2) Etat d'avancement de la rédaction des préconisations du S.A.G.E. (10 minutes)

Dans le prolongement de la présentation précédente, Melle ANIEL propose de :

- présenter brièvement de quelle manière les préconisations ont été rédigées (les préconisations ont été identifiées puis hiérarchisées en fonction de leur priorité ce qui a permis d'échelonner le travail de rédaction des fiches descriptives), sans pour autant s'attarder sur la méthodologie ;
- présenter le modèle de la fiche descriptive et ses éléments constitutifs.

3) Présentation des préconisations ultra-prioritaires (90 minutes)

Il s'agit du cœur de la réunion et, comme tel, la présentation et les débats occuperont une grande partie de la réunion.

Il est convenu de ne pas présenter le tableau brut des préconisations et la déclinaison orientations / objectifs / préconisations qui est nécessaire mais qui complexifie l'explication.

Il est donc proposé d'organiser cette présentation de la manière suivante :

- Diviser la présentation suivant les 4 axes qui correspondent aux problématiques majeures sur le bassin (la disponibilité des ressources ; la qualité de l'eau ; les inondations ; les cours d'eau et les milieux aquatiques).
- Par axe, énoncer les grandes lignes du diagnostic afin de mettre en évidence les problèmes, puis présenter les solutions proposées par le S.A.G.E. en brossant de manière générale les préconisations.
- S'attarder sur les 8 préconisations ultra-prioritaires en présentant leur contenu, leur localisation, les maîtres d'ouvrages potentiels et leur plus-value par rapport aux solutions existantes.

Melle ANIEL souhaite, dans l'axe « inondation », justifier auprès de la C.L.E. le fait que la solution du surstockage n'a pas été envisagée. S'appuyant sur les conclusions de l'étude Hydratec réalisée dans le cadre du P.A.P.I. et présentée à la C.L.E. le 26 octobre 2006, elle expliquera qu'un programme global d'aménagement d'ouvrages de surstockage ne présente pas un rapport coût / efficacité avantageux. L'opportunité de ce programme global n'est en effet pas démontrée, eu égard :

- au coût environnemental et financier des aménagements,
- comparé à leur efficacité en terme de réduction des inondations dans les secteurs à enjeux.

Melle ANIEL précisera que, pour ces raisons, il est proposé à la C.L.E. de ne pas retenir ce programme d'aménagement global de surstockage. Néanmoins, ce choix ne signifie pas que la C.L.E. est défavorable à tous les projets de surinondation, notamment les projets locaux qui présenteraient un objectif particulier ou les projets pilotes qui pourraient valoir de test.

Il est convenu qu'afin de préparer au mieux cette intervention, Melle ANIEL devra s'entretenir, avant la réunion, avec Mme RELIANT-RASOTTO, animatrice du P.A.P.I., et les services de l'Etat (notamment les D.D.E. et D.D.A.F. de l'Yonne et la D.I.R.E.N. Bourgogne).

4) Présentation du calendrier de finalisation du S.A.G.E. en 2008 (10 minutes)

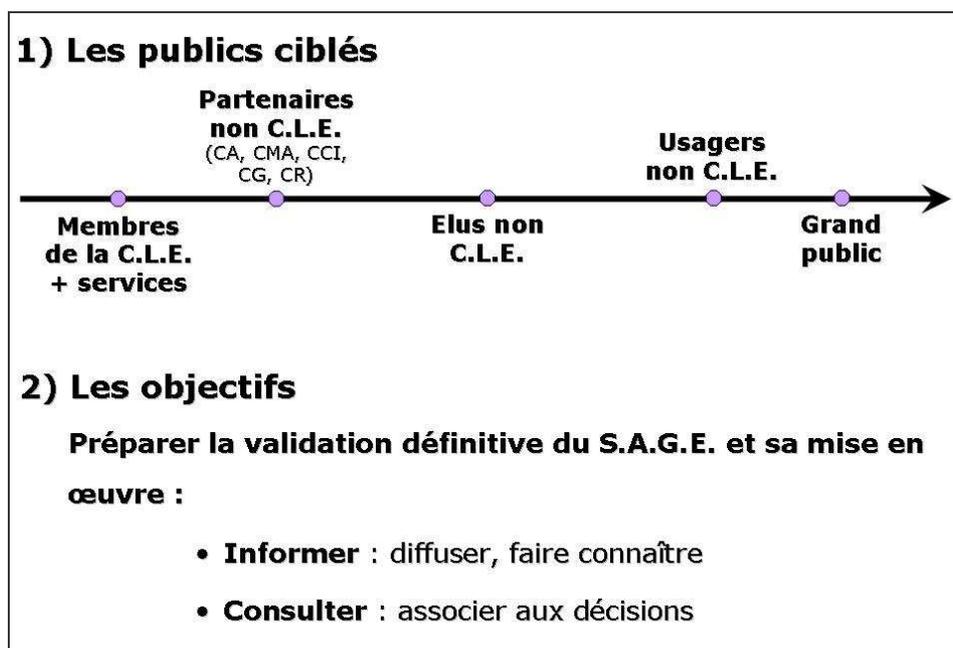
Melle ANIEL propose de présenter le calendrier de finalisation du S.A.G.E. ainsi que la démarche d'information et de concertation qui lui sera associée.

5) Présentation du calendrier de consultation réglementaire en 2009 (5 minutes)

Melle ANIEL propose d'aborder succinctement le calendrier de consultation administrative programmée pour 2009.

4) Réflexion autour de la démarche de communication et de concertation en 2008

Melle ANIEL rappelle la commande du Bureau qui avait été faite lors de la précédente réunion. Il s'agit de mettre en place une démarche d'information et de consultation dans le but de préparer la validation définitive du S.A.G.E. et de sécuriser la décision finale de la C.L.E.



Scénario 1 Consultation des membres C.L.E.
+ services + partenaires institutionnels non
C.L.E. (CA, CMA, CCI, CG, CR)

Diffusion des préconisations pour avis (+ relance
téléphonique pour acteurs stratégiques)

Consultation en 2 étapes :

**Préconisations priorités 1 et 2 entre mi-mars et fin
avril**

→ 1,5 mois

Préconisations priorité 3 entre début mai et fin juin

→ 2 mois

+ articles presse

Scénario 2 Consultation des membres C.L.E. (Cf. Scén 1)

Information des élus non C.L.E.

**Information dans bulletins des communes,
communautés de communes, associations des
maires**

20 interventions en réunions (entre avril et novembre)

13 communautés de communes

3 pays

3 syndicats de rivières

1 SIAEPA (Semur)

+ articles presse

Scénario 3 Consultation de l'ensemble des acteurs

**6 réunions programmées en soirées (entre mai et
septembre) :**

1 réunion dans l'Aube (Ervy)

2 réunions dans l'Yonne (Ancy, Saint Florentin)

3 réunions en Côte d'Or (Montbard, Semur, Vitteaux)

**Distribution en réunions du tableau récapitulatif
des préconisations pour présentation synthétique**

+ articles presse

Le Bureau arrête son choix sur le scénario 2 qui permettra :

- d'une part, de consulter entre mars et juin les membres de la C.L.E. sur les préconisations ;
- d'autre part, d'informer l'ensemble des élus du bassin.

Concernant la consultation des présidents des conseils généraux et régionaux, le Bureau propose de les consulter officiellement et d'envoyer conjointement une copie des dossiers aux directeurs des services concernés.

Le Bureau ne juge pas opportun d'intervenir dans les 13 communautés de communes, considérant le large public déjà ciblé lors de nos interventions dans les 3 syndicats de Pays mais également le manque de temps à notre disposition.

Une campagne de presse dans les 3 journaux régionaux est également planifiée de la manière suivante :

- En janvier / février : parution d'un article général (à quoi sert le S.A.G.E. ? quel est son périmètre ?...)
- Entre mars et juin : parution d'un article de fond (les objectifs du S.A.G.E., sa portée juridique...)
- En juin ou septembre : interview du nouveau président de la C.L.E.
- Entre septembre et décembre : parution d'un article de fond (la validation prochaine du S.A.G.E., l'enquête publique et le rôle des citoyens, la mise en œuvre en 2010...)

La prochaine réunion du Bureau n'est pas programmée à ce jour dans l'attente de la nouvelle composition de la C.L.E. qui suivra les élections et de la prochaine réunion de la Commission.

Le Président,

Michel DELPRAT